

SOCIÉTÉ

Le poids des mots : pauvreté ou appauvrissement ?

Dans les discours et les publications, le mot *appauvrissement* remplace de plus en plus souvent celui de *pauvreté*. Bien qu'il y ait l'embarras du choix des mots pour signifier les manques, les exclusions, les (dé)privations dont souffrent encore et toujours trop de nos concitoyens, certaines substitutions posent question. En effet, remplace-t-on *pauvreté* par *appauvrissement*, comme on remplace *femme de ménage* par *technicienne de surface*, pour cacher la réalité ou la rendre plus douce ? Ou, au contraire, est-ce une façon de mieux nommer les choses pour y voir plus clair et porter la réflexion au cœur du problème ?

Avec le soutien de la

Cette analyse se propose de partager les réflexions menées sur le sujet lors du « café philo » qui a eu lieu au Centre de Recherche et de Rencontre (Liège), le vendredi 23 octobre 2015, avec une quinzaine de participants.

Un mot recouvre souvent une réalité vaste et complexe. Il en va ainsi du mot *pauvreté* qui évoque de nombreuses représentations. Avec **pauvreté** vient le mot **manque(s)**. Ces manques sont bien sûr matériels : manque d'argent, de mobilité, d'espace. On pense alors aux loyers qui mobilisent une partie trop importante du budget des ménages, pour des habitations souvent trop petites et à la salubrité douteuse. Les manques sont aussi physiques et se déclinent en termes d'accès aux soins de santé. Ces problèmes de santé peuvent concerner également la santé mentale. Mais les manques liés à la pauvreté peuvent être aussi affectifs et relationnels.

Tous ces manques peuvent se manifester séparément ou, plus souvent, liés les uns aux autres. Quand on parle de *pauvreté* vient aussi le mot *sans* : sans nourriture suffisante, sans amis, sans argent, sans maison, sans statut, sans-papiers. Parler de *pauvreté*, c'est parler de solitude, d'isolement, d'isolé(e). **C'est porter son regard sur l'individu qui en souffre.** C'est constater la douleur de la *personne appauvrie*.

Quand on évoque la **précarité** c'est l'image du funambule qui revient souvent pour illustrer un état instable et insécurisant : **on est sur le fil**. Avec la précarité, ce sont aussi les perspectives qui se réduisent et le rapport au temps qui change. La personne qui vit dans la précarité n'a pas la possibilité de faire des projets. Rien n'est certain, sa situation ne lui permet pas de se projeter dans le temps et donc de se construire un avenir. La précarité, ce n'est pas encore la pauvreté ; c'est **une manière de vivre pénible**, parce qu'il y a cette épée de Damoclès, *la pauvreté*, qui menace constamment.

Le terme **appauvrissement**, quant à lui, évoque un *passage* de la richesse (relative) qui suppose un certain état de bien-être, à la pauvreté. C'est un **basculement**. Parler d'appauvrissement, c'est porter son regard sur le **processus** qui amène à la pauvreté et observer les dynamiques à l'œuvre, les causes qui produisent les effets observés que l'on appelle *pauvreté*.

QU'EN DIT LE DICO ?

Les définitions ne disent pas autre chose : **La pauvreté** est l'état d'une personne qui est pauvre, indigente. Une personne en situation de pauvreté ne dispose pas des ressources matérielles suffisantes (manque d'argent) et vit dans des conditions

qui ne lui permettent pas d'exister dignement selon les droits légitimes et vitaux de la personne humaine et qui la condamnent à survivre péniblement au jour le jour.¹ Évidemment, on peut distinguer **la pauvreté absolue** de **la pauvreté relative**. La pauvreté absolue est vue comme la situation qui ne permet pas de vivre dignement alors que la pauvreté relative se définira plutôt en fonction du niveau de vie moyen du pays. Plus ce niveau est élevé, plus le mode de vie frugal, choisi ou non, paraît relever de la pauvreté. Mais finalement, cela ne veut pas dire grand-chose si l'on considère que **la pauvreté est d'abord une question de relations sociales**². Certaines personnes en situation de pauvreté chez nous sont bien plus *riches* que bien des personnes pauvres des pays en développement mais d'un point de vue social, on peut concevoir qu'il est plus facile de vivre pauvrement au sein d'un village, d'un quartier ou d'une communauté où la frugalité est la norme, que d'être contraint de vivre sobrement dans une société où la (sur)consommation ostentatoire est la règle et où les loisirs et la vie sociale dépendent du pouvoir d'achat. Bien entendu, de manière relative, la pauvreté absolue dans les pays pauvres s'appelle la **misère**. En Europe, on peut considérer que les sans-abri, par exemple, vivent dans la misère, que l'on appelle aussi extrême pauvreté. On distingue alors *pauvreté* et *misère* : dans la pauvreté on survit, tandis que, **de la misère, on finit par mourir**.

N'oublions pas qu'officiellement, vivre en risque de pauvreté, c'est vivre sous **un seuil de revenus qui est défini arbitrairement par une norme européenne**. Il équivaut à 60% du revenu médian national. En Belgique, le seuil de pauvreté est fixé à 1074 euros par mois pour une personne isolée et à 2256 euros pour un ménage avec deux enfants. Soulignons aussi le fait que ce seuil n'est pas pris en compte pour calculer le revenu d'intégration sociale puisque celui-ci est systématiquement sous ce seuil.

La précarité est l'état de ce qui est précaire, c'est-à-dire qui n'offre aucune garantie de durée, qui est incertain, sans base assurée, révoquant. Dans le domaine économique et social, la précarité est l'absence des conditions et des sécurités permettant à une personne, à une famille, à un groupe, d'assumer pleinement leurs responsabilités et de bénéficier de leurs droits fondamentaux.³

Bien entendu, la notion de précarité est également subjective et relative. Subjective parce qu'elle dépend de ce que la collectivité ou l'individu considère comme mode de vie « acceptable » dans une situation donnée. Par exemple, la personne qui a choisi de travailler comme saisonnier ne souffre pas de collectionner les contrats à durée déterminée (CDD) alors que le CDD est souvent source d'inquiétude et de précarité pour les travailleurs. Elle est relative parce

¹ <http://www.toupie.org/Dictionnaire/Pauvrete.htm>

² Voir l'analyse Pauvreté, exclusion sociale : quand la sociologie interroge les idées reçues, Vivre Ensemble, 2015. Sur www.vivre-ensemble.be/analyses

³ <http://www.toupie.org/Dictionnaire/Precarite.htm>

que, dans bien des économies moins formalisées, l'exigence de sécurité n'est pas aussi développée. Par exemple, pour un paysan congolais, un CDD ou une assurance maladie, cela ne veut pas dire grand-chose. C'était la même chose en Belgique il y a encore trois générations. D'un point de vue philosophique, on peut dire que la vie est fragile est que nous sommes tous, par nature, précaires.

Ceci dit, de tout temps, l'être humain a eu le souci de prévoir et de se mettre à l'abri du besoin. Cette démarche a longtemps été individuelle, familiale ou communautaire. Parce que tous les individus n'ont pas les mêmes chances dans la vie et que les richesses accumulées par les uns font la pauvreté des autres, les États modernes ont mis au point des mécanismes de redistribution et une sécurité sociale qui ont fait leurs preuves mais qui sont progressivement détricotées ces dernières années. Aujourd'hui, face à l'accumulation de richesses par une minorité et à l'érosion de la sécurité sociale, le sentiment de précarité se développe. Les jeunes n'espèrent plus avoir un aussi bon niveau de vie que leurs parents.

Enfin, pour terminer sur la précarité, soulignons que ce terme vient du latin *precarius*, qui signifie « qui s'obtient par la prière ». Ce détour étymologique parle de lui-même. La précarité, c'est la situation qui apparaît quand les droits qui garantissent des conditions de vie digne sur le long terme sont démantelés et qu'il n'y a plus qu'à prier, espérer pour que le futur ne s'assombrisse pas.

*L'appauvrissement, c'est l'action de rendre ou le fait de devenir (plus) pauvre ; état qui en résulte.*⁴ En agronomie, on parle souvent d'appauvrissement des sols. Cette image parle d'elle-même. L'appauvrissement des sols, c'est quand il y a une érosion des éléments du sol et que, par exemple l'argile, le limon, les minéraux et la matière organique sont entraînés par le ruissellement. C'est donc la diminution des richesses du sol donnant lieu à une terre moins fertile. Reprenant cette image, l'appauvrissement d'un individu (ou d'une communauté) peut être vu comme l'érosion de ses droits et la diminution de ses ressources et de ses possibilités, qui l'entraînent vers la pauvreté.

LUTTER CONTRE LES CAUSES (APPAUVRISSMENT) OU CONTRE LES CONSÉQUENCES (PAUVRETÉ) ?

De ces réflexions et définitions, il ressort clairement que quand on parle de la pauvreté, on désigne la conséquence, le résultat. Si parler de la pauvreté est nécessaire, il ne faut pas perdre de vue que mobiliser seulement cette notion, c'est prendre deux risques au moins : celui de **masquer les dynamiques** à l'œuvre **qui engendrent cette pauvreté** et celui de **désigner la victime comme responsable**. En effet, quand on utilise le mot *pauvreté*, il est plus facile de pointer du doigt la (prétendue) responsabilité individuelle comme le fait le discours

⁴ <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/appauvrissement/4662>

néolibéral. Parler d'*appauvrissement*, c'est désigner les **processus** qui génèrent la pauvreté, c'est définir **les causes** de la pauvreté et mettre au premier plan la **responsabilité collective** et les dimensions sociétales, économiques et politiques de la pauvreté. Si certains aspects de la pauvreté peuvent être mis sur le compte de mauvaises conjonctures, de manque de chance, de fautes, parler d'*appauvrissement*, c'est d'abord déterminer les causes structurelles des inégalités, de l'exclusion et de la pauvreté.

Certes, il faut lutter contre la pauvreté. Mais ne serait-il pas plus efficace de lutter contre l'appauvrissement que de se contenter de soulager la pauvreté ? On ne guérit pas d'une maladie grave en prenant de l'aspirine. **La charité**, qui ne s'attaque qu'au résultat, c'est-à-dire la pauvreté, ne fera jamais disparaître celle-ci parce qu'elle ne s'attaque pas à ses causes, c'est-à-dire à l'appauvrissement.

5

UNE QUESTION DE DROITS ET DE CHOIX POLITIQUES

Choisir de parler d'appauvrissement a donc au moins quatre grands avantages : celui de **déculpabiliser** la personne qui vit en situation de pauvreté ; celui de mettre chaque membre de la société, et plus particulièrement les dirigeants, devant leur **responsabilité** ; celui de désigner **les modèles politiques** et les structures économiques qui génèrent de la pauvreté ; et enfin, celui de déterminer les **leviers** qui permettent la mobilisation et l'action pour la justice sociale.

Ne l'oublions pas : **la pauvreté n'est pas une fatalité** et elle n'est pas toujours accidentelle. Il y a des choix économiques et politiques qui génèrent de la richesse et de la pauvreté. La Belgique n'a jamais été aussi riche. Nous vivons aujourd'hui dans une société de surabondance où le gaspillage des ressources est devenu la norme. Permettre l'appauvrissement d'une partie de la population dans notre pays devrait toujours être considéré comme aberrant. D'autant plus que **la pauvreté est une violation des droits humains** et de la Constitution belge⁵.

Disponible sur www.vivre-ensemble.be
Exemplaires papier sur demande.
Contact : info@vivre-ensemble.be
02 227 66 80

Jean-Yves Buron



Avec le soutien de la



⁵ http://www.senate.be/doc/const_fr.html